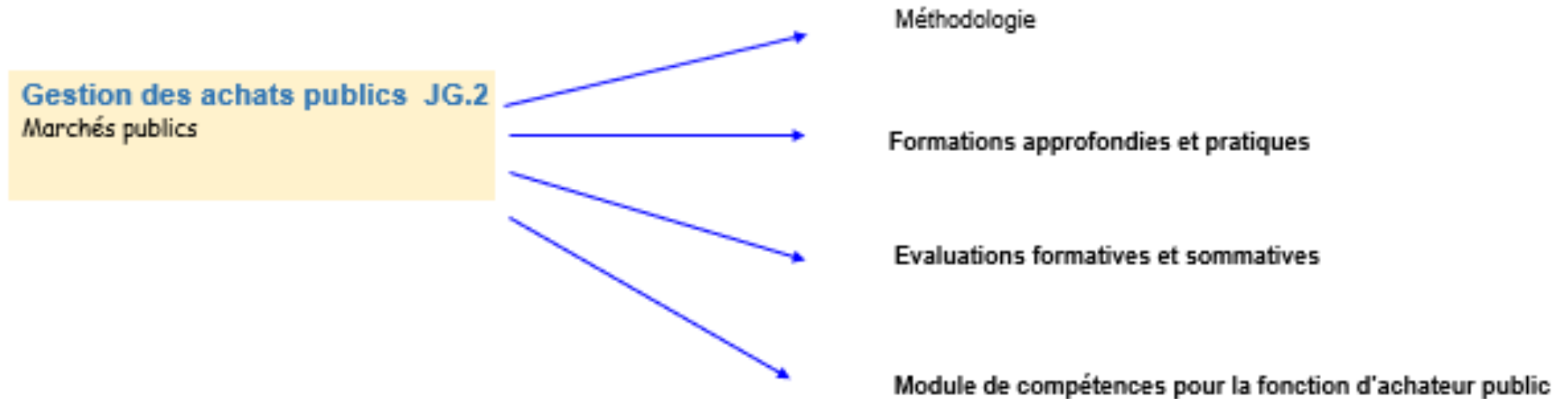


ACTION JG—JUSTICE & GESTION

JG.2 GESTION DES ACHATS PUBLICS



Un parcours de renforcement des compétences dans la maîtrise de la procédure d'achat public, notamment l'élaboration du cahier des charges de l'Autorité publique contractante a été mis au point par les experts de l'UAP-PASJA sélectionnés afin que :

- Les acteurs gestionnaires s'approprient la pratique des procédures d'achat public.
- Un module de formation sur le pilotage des achats publics incluant des fiches pratiques et des modèles utiles soit élaboré en répondant précisément aux besoins pratiques des bénéficiaires devant acquérir **la fonction majeure d'acheteur public** pour la Justice.
- Une formation approfondie et pratique avec des mises en situation dans le cadre de la politique publique des achats : sécurité juridique, performance économique (LoLF) soit réalisée.

Dans ce cadre, il est important bien entendu de clarifier les rôles de l'acheteur et du prescripteur : l'achat débute bien en amont de la consultation (préparation, recensement puis analyse des besoins, programmation-planification pluriannuelle...), ne s'arrête pas à la notification du marché et s'intéresse également à la phase d'exécution. Il y a en conséquence plusieurs fonctions ou métiers liés à l'Achat (acheteur, gestionnaire financier des marchés publics...) ainsi que des fonctions support spécifiques (expert en ingénierie d'achat) : les bonnes pratiques commandent d'élaborer les fiches "métiers" correspondant pour le MJ par exemple aux suivants : 'Cadre chargé des achats', 'Acheteur public' ; Expert en ingénierie d'achat', 'Gestionnaire financier des marchés'. Pour garantir un droit des marchés publics performant, une gouvernance renforcée est nécessaire dans la pratique de l'administration de manière à pouvoir piloter la performance et la professionnalisation de la fonction achat du Ministère, pour laquelle des travaux interministériels de définition des stratégies d'achat et des projets d eprofessionnalisation de ces métiers et services seraient très utiles.

Ressources humaines JG.1

Gestion des personnels de justice
(Hors magistrats)

2 voyages d'études dans un pays de l'UE, l'un centralisé, France-, l'autre fédéral-Belgique, dont Les objectifs ont été de permettre aux cadres de la DGRH d'avoir une approche comparée et de l'évolution des systèmes de gestion des ressources humaines dans le secteur de la justice sur le terrain.

